

Est-ce la réponse que je dois leur donner de nouveau cette semaine?

Le sénateur Roblin: Attendez la suite des événements.

Le sénateur Frith: Voilà la réponse.

L'honorable Hazen Argue: Le sénateur Olson a très bien décrit, à mon avis, la situation difficile dans laquelle se trouve l'industrie pétrolière. Elle est bien à plaindre. Il ne fait aucun doute que certains indépendants ont de sérieuses difficultés. C'est terrible pour les Canadiens puisque l'industrie pétrolière est en faillite et que le consommateur paie pratiquement le même prix malgré la forte baisse du prix mondial du pétrole.

Ma question est assez simple, mais pas trop naïve, je l'espère. La voici: Quand peut-on attendre une baisse du prix de l'essence à la pompe? Elle a diminué de 2c. le litre, mais le prix international du pétrole a diminué, semble-t-il, de \$15 le baril et le consommateur paie tout juste \$2 ou \$3 le baril de moins pour un plein d'essence. Quand les sociétés Exxon, Shell et Petro-Canada décideront-elles une nouvelle baisse?

Le sénateur Roblin: Mon honorable ami constatera que le prix de l'essence va à nouveau diminuer lorsque le pétrole moins cher parviendra aux raffineries et passera dans le réseau de distribution.

Le sénateur Argue: D'après ce que j'ai lu, c'est déjà le cas et ce pétrole est déjà passé dans le réseau de distribution. Je me rappelle du jour où cela s'est passé: cela a pris à peu près cinq minutes.

J'étais en Floride il y a quelques semaines . . .

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Argue: Bien des gens vont en Floride. J'y suis allé dans ma vieille Chevrolet. Ma femme et moi revenions il y a environ trois semaines et nous nous sommes arrêtés dans une station-service Exxon, l'une des grandes—c'était la seule carte de crédit que j'avais, sinon je serais allé dans une autre station—où quatre ou cinq voitures attendaient leur tour à la pompe. J'ai demandé la raison de ce retard. Les gens qui attendaient m'ont dit qu'on était en train de diminuer le prix de l'essence à la pompe. Le prix du pétrole avait diminué sur le marché international à peine trois jours plus tôt et pourtant, les préposés diminuaient le prix à la pompe. Ils l'ont abaissé à 89c. le gallon américain, ce qui est bon marché, même si l'on tient compte du taux de change et du fait que le gallon américain est plus petit que le nôtre.

Voici ma question: si Exxon peut baisser les prix aux États-Unis en 72 heures, pourquoi ne peut-on pas faire la même chose au Canada, ou le pétrole prend-il plus de temps pour traverser l'oléoduc au Canada qu'aux États-Unis?

Les consommateurs canadiens se font avoir par les sociétés pétrolières, ce qui est honteux, car ce n'est pas la même chose aux États-Unis.

[Le sénateur Olson.]

Le sénateur Roblin: Je ne tiens pas beaucoup à être obligé de défendre les sociétés pétrolières pour la façon dont elles fixent le prix de l'essence . . .

Le sénateur Frith: Cela va avec le territoire . . .

● (1520)

Le sénateur Roblin: . . . parce que je dois admettre que les arguments de mon collègue sont bien accueillis de ce côté. Comme nous le savons tous, lorsque les taux d'intérêt changent, les banques ne se pressent pas trop pour relever le taux qu'elles paient aux déposants mais elles s'empressent de relever le taux qu'elles imposent aux emprunteurs. Si c'est de la calomnie à l'égard des banques, c'est une opinion très répandue et je dois dire que je la partage jusqu'à présent. On pourrait peut-être me convaincre du contraire.

Je ne veux pas donner l'impression de défendre les sociétés pétrolières, mais je crois pouvoir donner une explication raisonnable à mon collègue; c'est une question de contrat. Si vous arrivez à acheter du pétrole sur le disponible à ces prix réduits, vous pouvez abaisser vos prix en conséquence. Si vous achetez par contrat, les prix ayant été fixés depuis un certain temps, si le contrat est toujours en vigueur et que vous continuez à acheter à un prix élevé, c'est une autre question.

Je ne dis pas à mon collègue que c'est la raison, parce que je l'ignore, mais c'est la meilleure explication que je puisse lui donner pour le moment.

Le sénateur Argue: C'est une explication spéculative et elle n'émane pas du gouvernement. Je crois que c'est l'explication personnelle du ministre. Je n'arrive toutefois pas à comprendre pourquoi toutes les stations-services et toutes les sociétés américaines peuvent acheter au prix du disponible alors qu'au Canada personne ne peut obtenir ce prix, de toute apparence. Nous sommes tenus par des contrats analogues pour tous, d'après la réponse—ce dont je doute beaucoup—alors qu'un tel système n'existe pas aux États-Unis? Se pourrait-il que la raison soit que la loi américaine favorise la concurrence alors qu'au Canada, le gouvernement et ses organismes favorisent le régime monopolistique qui trahit le consommateur, même lorsque les producteurs ont des problèmes à cause de l'effondrement des prix internationaux? On ne peut pas jouer sur les deux tableaux.

Le sénateur Roblin: Non, mais avec les prix du disponible, aux États-Unis, c'est l'inverse qui se produit lorsque les prix augmentent. Mon honorable collègue n'a rien dit quand c'est arrivé. Je lui signale toutefois . . .

Le sénateur Argue: Je n'ai pas apprécié de voir les prix augmenter du jour au lendemain et de me faire traher par les sociétés pétrolières sur leurs réserves. Je n'ai jamais aimé cela.

Le sénateur Roblin: Je suis heureux de l'apprendre. Je signale à mon honorable collègue que le régime en vigueur au Canada dans le secteur pétrolier n'a pas été instauré du jour au lendemain. Il existe depuis de nombreuses années.